

AVIS PUBLIC MRC DE LOTBINIÈRE

AVIS PUBLIC EST, par la présente, donné par le soussigné, directeur général, que la Municipalité Régionale de Comté de Lotbinière, a adopté lors de l'assemblée du conseil du 12 septembre 2018, le règlement 287-2018 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Lotbinière, afin permettre, aux municipalités qui le désirent, de prohiber partiellement les chenils dans les affectations agricoles.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 13 septembre 2018.



Stéphane Bergeron
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général, certifie sous mon serment d'office avoir affiché le présent avis public le 13 septembre 2018 aux endroits ordinaires d'affichage dans la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 septembre 2018.



Stéphane Bergeron
Directeur général